

Chrétiens en Marche 72 **Assemblée Générale du 23 Janvier 2016**

Sont Présents : Y. Sallard, M.H. Sallard, G. Guy, G. Robert, G. Laizé, B. Emmanuel, L. de Kerimel, X. Marguerite, X. Devisse, J.C. Leclair, G. Tonnelier, K. Laforest, M.N. Fabre, E. Marganne, G. Alline-Lacoste, R. Becdelievre, J. Louvigne, C. Robert, C. Rimbaud, M.T. Grimaut, M.C. Lançon, J. Laby, M. Cruzier, D. Moui

Sont excusés et ont donné pouvoir : M. Gérard, J. Viot, G. Caillebotte, D. et P. Ganard, P. Glaise, B. et C. Meschaert, R. Bouchevreau, A. Hoguet, A. de Kerimel, P. Leport, R. Laby, R. Martin

Après lecture du texte de Néhémie, commentaire de Bénédicte Emmanuel et temps de partage.

Ouverture de l'Assemblée Générale à 15h30

Rapport Financier :

Dépenses : 500,35 €

Assurance, galette, location de vidéoprojecteur, location d'une salle à la Merci-Dieu, frais d'électricité et chauffage à la paroisse d'Allonnes

Recettes : 803 €

cotisations : 645 €

conférence de P. Royannais : 90 €

Dons : 69 €

Soit un bénéfice de 298 €. Au 31 décembre 2006, la réserve financière s'élève à 1685 euros.

Vote : le rapport financier adopté à l'unanimité.

Lecture des statuts de l'association et du règlement intérieur et temps de silence.

Lecture du Rapport d'Activité et vote : adopté à l'unanimité

Commentaires et débat sur le Rapport d'Activité :

A rajouter au Rapport d'Activité :

Les textes recueillis pour l'action « mémoire de prêtres » et le compte-rendu du fonctionnement du groupe « sacerdoce des baptisés »

Le groupe de Solesmes fonctionne par réunions mensuelles et permet un débat libre. « On vogue ».

L'association ne serait pas assez proche du terrain. Le rapprochement pourrait-il se faire en rencontrant les curés de paroisses dites « populaires » ?

Le discours de Patrick Royannais était accessible. La question serait plutôt de faire participer plus de monde à ce type de conférences.

Célébrations de la Parole : Suite à la réaction du vicaire général à notre courrier aux curés et EAP des paroisses rurales, certains ont réagi par courriers au diocèse.

Faut-il manifester plus clairement notre déception tant sur l'absence de réponse des prêtres que sur la disqualification récurrente de nos actions par les responsables du diocèse ?

Certains proposent d'écrire au pape François et de recueillir des signatures y compris en

dehors de l'association en s'appuyant sur un soutien de la CCBF ou d'autres réseaux.

Un nouveau courrier pourrait être envoyé aux curés et EAP formulant notre étonnement de l'absence de réponse, notre disponibilité, avec envoi des statuts et du règlement intérieur de l'association.

Il n'est en tout cas pas possible de laisser dire aux responsables du diocèse des contre-vérités sur l'association, en particulier en ce qui concerne leur crainte que nous constituions une Église « parallèle ».

Avons-nous tout épuisé en ce qui concerne les démarches vis-à-vis de l'évêque ? Pour l'un d'entre nous, étant donné le discours désincarné entendu lors de la visite pastorale sur le doyenné de La Suze, il est inutile d'en faire plus. Pour un autre, l'évêque est en mesure de nous entendre.

Les dons au Denier de l'Église sont remis en cause. Cela constitue pour certains une façon de manifester leur désaccord. Mais ne pas oublier qu'il sert avant tout au traitement des prêtres.

Se pose la question de faire connaître ce que nous faisons et ce que nous vivons dans l'association et de le faire savoir. Dire

comment CeM72 nous fait vivre en tant que chrétiens.

L'attachement de l'association à l'engagement fondateur du « ni partir ni se taire » est rappelé. L'attachement à l'Église reste notre préoccupation car nous sommes nous aussi l'Église.

Faut-il demander l'intervention d'un médiateur pour déconstruire les représentations des deux côtés, de manière pacifiée ?

Proposition de se rapprocher de la Mission Ouvrière, pour sortir l'association de débats trop intellectuels.

Un courrier formulant notre pardon à l'évêque en cette année de la miséricorde est aussi proposé.

Les difficultés avec le diocèse pourraient se comprendre selon le concept du triangle de l'abus, expliqué par Geneviève : processus de discrimination avec posture perverse d'un côté, passivité et boucs émissaires de l'autre.

Pour en sortir : tourner le dos à la perversité en s'alliant avec les « normopathes ». Et ne pas s'épuiser.

Loïc évoque la difficulté de gérer seul la communication autour des conférences.

La question de la communication émergeant à plusieurs moments de la vie de l'association et de ses débats, il est souhaitable qu'une action spécifique soit prise en charge par quelques-uns.

Propositions de :

faire une édition de la conférence de Royannais et de la diffuser au prix de 1 €.

Organiser une rencontre préparatoire à la conférence de Henri-Jérôme Gagey pour sa conférence du 30 Mars prochain.

Organiser une conférence en mai avec N. de Bremond d'Ars

Renouvellement des membres du CA.

Deux des membres actuels sont en cours de mandat car élus en 2015 : Marie-Noëlle Fabre et Dominique Moui. Yves Sallard se présente à un second mandat.

Xavier Marguerite se porte candidat.

Devant l'absence d'un nombre de candidats suffisant pour faire fonctionner le futur CA, il est décidé de convoquer une assemblée générale extraordinaire le 11 mars à 20h30. Dans l'attente de cette nouvelle AGE, les contacts avec des personnes susceptibles de candidater sont à encourager.

Fin de l'Assemblée Générale 17h45

Partage de galettes.

Le CA : K. Laforest, G. Tonnelier, Y. Sallard, J. Louvigné, E. Marganne, M.N. Fabre, D. Moui